

<b>Domaine de compétences opérationnelles</b>	<b>Tâches, devoirs &amp; responsabilités</b>					
<b>Processus de soins</b>	Participer de manière active et constructive au processus de soins.	Soutenir l'infirmière diplômée dans la planification des objectifs de soins et d'accompagnement ainsi que des mesures permettant de les atteindre en utilisant les compétences approfondies dans le domaine des soins et de l'accompagnement des clients présentant des problèmes gériatriques ou gérontopsychiatiques ou se trouvant en situation de soins palliatifs.	Mettre en œuvre les mesures de soins et d'accompagnement de façon autonome dans le cadre de ses compétences et des réglementations internes.	Evaluer les résultats au moyen de transmissions continues et orientées vers les objectifs fixés. Au besoin proposer à l'infirmière diplômée des ajustements dans la planification définie des soins.	Informer les groupes professionnels participant aux soins et à l'accompagnement des mesures planifiées et de leurs implications sur les interventions.	Saisir et facturer les mesures au moyen des instruments en vigueur au sein de l'établissement.
<b>Soins et accompagnement</b>	Assurer aux clients, présentant des problèmes gériatriques, gérontopsychiatiques ou se trouvant en situation de soins palliatifs, un accompagnement conforme et répondant à leurs besoins en soins.	Participer au processus de soins et proposer, en lien avec les connaissances spécialisées, des solutions spécifiques et constructives.	Mettre en œuvre les mesures prévues dans la planification des soins et de l'accompagnement et évaluer leurs effets.	Reconnaitre des évolutions annonçant des problèmes gérontopsychiatiques et palliatifs et intervenir de manière ciblée. Participer activement aux décisions de nature éthique.	Dans le cadre des tâches déléguées par l'infirmière diplômée, être responsable de la conformité des soins, de l'accompagnement et de l'encadrement aux normes en vigueur. Appliquer les modèles, concepts et directives adoptés par l'établissement.	Etablir des relations et savoir leur mettre fin d'une manière respectueuse. Mener une réflexion sur son attitude face à la mort ainsi que sur son comportement face à la situation de dépendance des clients.
<b>Maintien des ressources</b>	Identifier les ressources des clients présentant des problèmes gériatriques, gérontopsychiatiques ou se trouvant en situation de soins palliatifs, et de leur entourage.	Proposer des mesures de maintien et de soutien des ressources, les mettre en œuvre ou contrôler leur réalisation.	Vérifier les effets des mesures visant le maintien et le soutien des ressources et proposer des améliorations.	Intégrer les mesures pour le maintien et le soutien des ressources dans le processus de soins et d'accompagnement.	Favoriser les conditions permettant un maintien effectif des ressources.	Gérer consciemment ses propres ressources dans le travail. Connaître ses propres stratégies de gestion de la charge professionnelle.
<b>Communication et gestion des relations</b>	Jouer un rôle actif dans la gestion des relations avec les clients et clientes, les proches, les collaborateurs et collaboratrices, ainsi que les personnes externes.	Communiquer sur la base d'une posture d'empathie, d'authenticité et de valorisation.	Dialoguer et informer adéquatement.	Instruire et conseiller les clients/tes, les proches et les collaborateurs/trices dans la recherche de solutions aux problèmes de soins et d'accompagnement.	Participer de façon constructive à l'identification et à la gestion des conflits au sein de l'équipe, entre membres de l'équipe et clients, entre clients ou entre clients et leur entourage.	

<b>Domaine de compétences opérationnelles</b>	<b>Tâches, devoirs &amp; responsabilités</b>					
<b>Conduite et planification</b>	Organiser et planifier dans son propre domaine la journée de travail de l'unité. Prendre en compte les objectifs du plan de soins ainsi que les aptitudes (skills) et les compétences (grade) de chacun. Assurer la qualité du travail et la documentation des tâches accomplies par l'équipe.	Apporter un soutien et superviser l'exécution des tâches des membres de l'équipe dans les limites de ses propres compétences. Pour toute question ou tâche qui sort de son champ de compétences, faire appel à l'infirmière diplômée.	Garder la vision globale des tâches à accomplir dans la journée de travail, aussi en cas de changement rapide des situations. Lors de modifications à court terme dans la composition de l'équipe, réévaluer les priorités et adapter la planification de façon judicieuse et, le cas échéant, demander des ressources supplémentaires en personnel.	Assurer une communication efficace dans l'équipe et dans les relations interprofessionnelles.	Collaborer de manière constructive avec d'autres groupes professionnels à la planification et à l'organisation de la journée de travail de l'équipe. Identifier les situations conflictuelles et à risque de crise au sein de l'équipe et veiller à garantir la capacité de travail de celle-ci. Si nécessaire, solliciter un soutien.	Fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation des tâches.
<b>Rôle professionnel</b>	Travailler dans une équipe interdisciplinaire.	Connaître son domaine de compétences et celui de ses collègues.	Adapter son mode de travailler à l'interdisciplinarité.	Attribuer aux membres de l'équipe les tâches qui correspondent à leurs compétences.	Réfléchir de manière critique sur sa manière de travailler et de collaborer avec les différents professionnels de l'équipe. Adapter son attitude et son action en conséquence et formuler des propositions visant à optimiser la collaboration.	Connaître ses propres aptitudes et les développer. Assumer la responsabilité de son propre apprentissage et perfectionnement professionnel.

Le SEFRI exige un profil de compétences pour tous les titres de formation avec CFC. Ce tableau récapitulatif offre une image condensée des compétences existantes. Il n'est pas encore établi s'il y aura également un profil de compétences officiel pour l'examen professionnel prévu en soins de longue durée et accompagnement. Dans l'intérêt d'une précision optimale, CURAVIVA Suisse met à disposition un projet nettement plus détaillé que d'habitude.

La présente récapitulation des compétences opérationnelles dérive du projet de directives relatives à l'examen professionnel en soins de longue durée et accompagnement, état en juillet 2012. L'examen professionnel n'a pas encore été approuvé par le SEFRI. Il s'agit d'un document de travail interne de CURAVIVA Suisse, état au 05.12.2013